

Le terrain multisport Fourmis City est ouvert



Implanté sur un ancien plateau de 1 500 m², le Fourmis City a été réalisé avec beaucoup de matériaux recyclables. Photo LBP/D. D.S.

Samedi, le terrain multisport intergénérationnel, baptisé Fourmis City, a été inauguré. Football, basket, hand... Il y en aura pour tous les goûts.

Samedi 25 septembre, la matinée était placée sous le signe des inaugurations à Remilly-sur-Tille. Après l'inauguration de l'extension du service périscolaire, cela a été au tour du nouveau terrain de sport d'être inauguré par le maire Claude Guichet. Ce projet a été élaboré dans un cadre participatif. Un groupe de jeunes, âgés entre 13 et 18 ans, a été mobilisé à chaque étape du projet, de sa conception à sa réalisation, puisque certains ont prêté main-forte aux entreprises intervenantes.

Le club de foot de Remilly, l'équipe pédagogique de l'école élémentaire et les élèves de CM1 et CM2 ont également été consultés, ce qui a permis d'enrichir le projet.

100 526 €

C'est le montant qu'a représenté la création du Fourmis City. Une partie de la somme a été prise en charge par le conseil régional et le conseil départemental.

Le nom du parc : Fourmis City (un hôtel à insectes va être créé sur le site) est le résultat d'un vote soumis aux habitants. Quatre noms avaient été proposés.

Accessible aux personnes âgées, ce lieu, implanté sur un ancien plateau inoccupé devenu obsolète de 1 500 m², a été réalisé avec beaucoup de matériaux recyclables. L'école pourra disposer du terrain limitrophe à l'établissement scolaire. Le club de football local pourra également utiliser l'espace dédié aux sports collectifs : football, handball ou basket-ball.

« Nous allons venir surtout l'hiver pour éviter d'abîmer notre terrain. C'est une très bonne alternative pour notre soixantaine de licenciés », estime Julien Caillet, président du club de foot.

Ce projet a coûté 100 526 € TTC. Le financement comprend une subvention du conseil régional à hauteur de 58 640 € (70 % du montant HT) et une subvention du conseil départemental à hauteur de 8 377 € (10 % du montant HT). Le solde restant, d'un montant de 33 509 €, a été financé par un prêt d'une durée de quinze ans.

Dominique DA SILVA (CLP)